INFO-PARENTS
Septembre

Chers parents,

Nous aurons le plaisir d'accueillir demain tous nos élèves pour cette rentrée 2022-2023 sous le thème ***Prends ton envol !***
Vous avez déjà reçu pour vos enfants une invitation pour cette belle rentrée qui aura lieu le mercredi 31 août pour l'ensemble de nos élèves sur la cour extérieure du pavillon Trois-Saisons à compter de 8h15.

En cas de pluie le matin de la rentrée, les enfants sont plutôt invités à se diriger directement à leur pavillon. Des membres du personnel seront aux portes pour les accueillir et les diriger au bon endroit. Les parents pourront accompagner au besoin leur enfant pour l'aider à transporter ses effets personnels à son crochet et seront invités à quitter par la suite. Seuls les parents des élèves du préscolaire pourront entrer en classe.

Étant donné la météo incertaine annoncée pour mercredi matin, l'école indiquera sur son site internet le matin du 31 août à quel endroit aura lieu l'accueil pour l'ensemble des élèves. Rendez-vous à etincelle.cssdd.gouv.qc.ca/ .

Info-Covid

Si votre enfant présente des symptômes de la covid ou cohabite avec un membre de la famille qui est positif, veuillez vous référer à l'outil d'autoévaluation en ligne du gouvernement pour connaître la marche à suivre et les consignes d'isolement. Si votre enfant devait s'isoler, il est important de signaler son absence au secrétariat et d'indiquer à quel moment les symptômes sont apparus.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nous a informés que deux boîtes d'autotests rapides devront être remises en début d'année à chaque élève mais que la distribution de ces dernières ne se fera dorénavant plus sur une base mensuelle.

Assemblée générale des parents

Prenez note que l'assemblée générale des parents aura lieu le mardi 20 septembre à 19h00 au gymnase de l'école L'Étincelle. Ce sera alors l'occasion de vous présenter le bilan annuel et de procéder à l'élection des membres du Conseil d'établissement. L'ordre du jour de l'assemblée générale vous sera transmis sous peu par courriel.

Rencontres de parents – Rappel des dates importantes

Les rencontres de parents auront lieu à l'école aux dates suivantes :

- Le mercredi 31 août à 19h : parents des élèves de la maternelle 4 et 5 ans
- Le mercredi 7 septembre à 19h: parents des élèves du 3e cycle - 5e et 6e année et groupes 704 (Caroline Fortier)-705 (Marie-Claude Mercier) et 706 (Caroline Gignac)
- Le jeudi 8 septembre à 19h: rencontre de parents des élèves du 1er cycle – 1re et 2e année et groupe 701 (Laurence Laquerre)
- Le mardi 13 septembre à 19h : rencontre de parents des élèves du 2e cycle (3e et 4e année) et des groupes 702 (Vicky Roberge) et 703 (Anne Giasson)

Surveillance et présence sur la cour d'école

Trois-Saisons

La surveillance des élèves sur la cour de récréation est assurée à partir de 8h12, le matin et à partir de 13h02, le midi.

Étincelle

La surveillance des élèves sur la cour de récréation est assurée à partir de 8h17, le matin et à partir de 13h07, le midi.

Il n'y a aucune surveillance avant ces heures. Nous demandons votre collaboration, car il est important que vos enfants puissent bénéficier d'une surveillance adéquate lorsqu'ils arrivent à l'école.

De plus, certains parmi vous venez reconduire votre enfant le matin et le midi tout juste avant l'entrée des classes. Nous vous demandons d'accompagner votre enfant jusqu'à la clôture et de le laisser entrer seul sur la cour. Pour des raisons de sécurité et d'encadrement des élèves, nous devons nous assurer que seulement les membres du personnel attitrés à la surveillance de ceux-ci soient présents sur la cour d'école lors des périodes de surveillance et des heures de classe.

Photo scolaire

Cette année la séance de prise de photo se tiendra le vendredi **4 novembre dans les deux pavillons.** Elle sera effectuée par le studio *Photo Repensée.*

Service de garde

Vous recevez, en annexe du présent courriel, les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023. Nous vous invitons à le conserver pour être en mesure de le consulter tout au long de l'année. Par ailleurs, vous recevrez le premier état de compte dans la semaine du 5 septembre. Nous vous demandons de bien vouloir respecter le calendrier des paiements qui est à la fin du document. Ainsi vous éviterez de prendre du retard dans les paiements.

Vous recevrez dans la semaine du 12 septembre l'inscription pour la journée pédagogique du 3 octobre prochain via un courriel.

N'hésitez pas à communiquer avec Mme Kathy Brousseau, responsable du service de garde, au besoin.

Calendrier scolaire et journées pédagogiques flottantes

Vous pouvez consulter en tout temps le calendrier scolaire du Centre de services scolaire des Découvreurs. Aux 18 journées pédagogiques fixes déjà inscrites au calendrier s'ajoutent deux journées pédagogiques flottantes soit les **27 janvier et le 13 mars 2023**.

Note importante concernant les communications

Les communications remises directement aux élèves pour leurs parents se perdent parfois entre l'école et la maison.

Ainsi, tous les Infos-Parents seront acheminés par courriel et ils seront également déposés sur le site Web de l'école. Certaines communications comme les bulletins seront accessibles via le portail Mozaïk. Il est donc important de ***fournir au secrétariat une adresse courriel valide*** pour être toujours informés des dernières nouveautés, et ce, tout au long de l'année.

La sécurité aux abords de l'école

Nous avons à cœur la sécurité de nos élèves aux abords de l'école. Pour garantir la sécurité, nous vous demandons de :

- respecter les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêter la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respecter les limites de vitesse affichées
- en présence d'un brigadier scolaire, respecter ses signaux (Les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants. Y compris du vôtre.)

En cliquant ici, vous trouverez où il est possible de garer votre véhicule lorsque vous venez chercher ou reconduire votre enfant. Encore une fois, ayez une conduite exemplaire! Votre enfant vous imitera.

Rappel des règles du transport scolaire

En référence aux « Règles de comportement des élèves dans le cadre du transport scolaire »,

> L'élève doit respecter les règles édictées par le transporteur en vertu des obligations que lui imposent la Loi et les règlements sur le transport scolaire, affichées dans le véhicule.
>
> Pour sa sécurité et celle des autres, il est interdit de transporter des équipements, tels des :*
> - Skis, planches et raquettes ;
> - Bâtons et sacs de hockey;
> - Patins à roues alignées et patins à glace sans protège lame et qui ne sont pas placés dans un sac protecteur;
> - Instruments de musique de plus de 60 cm;
> - Objets pouvant blesser (exemple : parapluie à bout pointu);
> - Tout autre objet pouvant obstruer l'allée centrale de l'autobus.
>
> * *Le Code de la sécurité routière nous y oblige. (**Art. 519.8**)*

Brigade

Afin de connaître les intersections auxquelles il y un brigadier de la ville de Québec pour permettre aux élèves de traverser de façon sécuritaire certaines artères, veuillez vous référer au lien ci-dessous. Vous y trouverez également l'horaire de présence des brigadiers.

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/securite-routiere/ce-que-vous-pouvez-faire/scolaire/brigade-scolaire.aspx

Emplois disponibles au Centre de services scolaire des Découvreurs

Le Centre de services scolaire des Découvreurs est à la recherche de candidats pour pourvoir plusieurs postes. Vous trouverez ci-joint les offres disponibles.

Sur ce, au nom des membres de l'équipe école, nous vous souhaitons une très belle année scolaire!

Isabelle Doré
Directrice

Julie Rodrigue
Directrice adjointe

Centre
de services scolaire
des Découvreurs
Québec